

IVN
Interprofession
de la vigne et du vin de
Neuchâtel

Ch. de l'Aurore 4
2053 Cernier

Tél : 032/889.36.30
Fax : 032/889.36.39

Cernier, le 30 juin 2023

Communiqué de presse

Les organisations viticoles neuchâteloises fusionnent pour ne former qu'une seule organisation professionnelle

L'année 2023 sera à marquer d'une pierre blanche dans le monde vitivinicole neuchâtelois. Les organisations professionnelles composées des vigneron·ne·s sous l'appellation de la Fédération neuchâteloise des vigneron·ne·s (FNV), des encaveurs sous le nom de la Compagnie des propriétaires-encaveurs neuchâtelois (CPEN) et les vigneron·ne·s-encaveurs sous l'Association neuchâteloise des vigneron·ne·s-encaveurs indépendants (ANVEi), ont décidé de laisser leurs places au profit d'une organisation forte en validant le contrat de fusion par absorption.

Le comité de l'IVN s'est engagé il y a quelques temps déjà dans une volonté d'unir les forces et de mettre leur énergie à disposition d'une seule structure. "Nous devons gagner en synergie" déclare Jocelyn Vouga, ancien président des vigneron·ne·s-encaveurs indépendants et membre du comité de la nouvelle IVN. "Même si la fusion par absorption fait s'éteindre la Fédération neuchâteloise des vigneron·ne·s fondée en 1920, les intérêts des vigneron·ne·s seront toujours représentés au sein de la nouvelle structure" ajoute pour sa part Alain Gerber, ancien président de l'association. Ce dernier a laissé sa place au comité de l'IVN à Alexis Breguet. A noter que les Caves coopératives siègeront aussi à l'interprofession par la voix de Claude-Eric Maire (directeur des Cave du Prieuré).

Ainsi à la place d'une vingtaine de personnes engagées au sein des anciens comités des trois associations, l'IVN sera composée de six personnes. "Nous gagnons en efficacité et assurons l'engagement des nouvelles forces vives" commente Louis-Philippe Burgat du Domaine de Chambleau, qui sera accompagné de Sophie Porret au sein du comité de la nouvelle structure.

L'ensemble des membres des trois associations ont soutenu cette démarche à l'unanimité durant la tenue de leurs assises il y a quelques jours. C'est preuve que chaque président des associations a su trouver les mots afin de prendre le virage de la création d'une organisation forte et professionnelle.

Les tâches pour la nouvelle structure restent la gestion de la politique vitivinicole neuchâteloise (droit de production, prix de la vendange), la mise en valeur de ses vins par l'organisation des concours de vins de Neuchâtel mais aussi la formation professionnelle.

L'avenir est donc assuré pour la centaine de membres qui compose la nouvelle structure sous la présidence de Yann Huguelit (directeur de la CNAV) qui assumera la conduite des débats. "La volonté est de réformer les structures, mais surtout de permettre à chaque membre d'exercer son droit de vote durant les deux assemblées générales que tiendra l'IVN" termine pour sa part le président.

IVN, Yann Huguelit président
CPEN, Louis-Philippe Burgat, ancien président et membre du comité IVN
ANVEi, Jocelyn Vouga, ancien président et membre du comité IVN
FNV, Alain Gerber, ancien président